

NOM :

Hébergement :

Dates du séjour : Du

au

INVENTAIRE MOBILE-HOME "STANDARD" 3 CHAMBRES / 6 PLACES

Terrasse	Table	1	
	Chaises ou fauteuils	8	
	Etendage à linge	1	
Pièce principale	Table	1	
	Chaises ou Tabourets	4	
	Réfrigérateur	1	
	Four à micro onde	1	
	Cloche à micro-onde	1	
	Cafetière + sa verseuse	1	
	Poubelle	1	
	Paillason	1	
	Classeur d'informations	1	
	Cendrier	1	
Chambre 1 (1 lit double)	Lit	1	
	Oreillers	2	
	Dessus de lit	1	
	Couvertures	1	
	Cintres	5	
Chambre 2 (2 lits simples)	Lit	2	
	Oreillers	2	
	Dessus de lit	2	
	Couvertures	2	
	Cintres	5	
Chambre 3 (2 lits simples)	Lit	2	
	Oreillers	2	
	Dessus de lit	2	
	Couvertures	2	
Nécessaire à ménage	Seau	1	
	Bassine	1	
	Serpillère	1	
	Pelle	1	
	Balayette	1	
	Balais	2	

Vaisselle et Ustensiles	Assiettes plates	8	
	Assiettes creuses	8	
	Assiettes à dessert	8	
	Verres	8	
	Verres à pied	8	
	Bols	8	
	Tasses à café	8	
	Dessous de plat	1	
	Saladiers	2	
	Carafe	1	
	Plat à four	1	
	Casseroles	3	
	Couvercles de casseroles	3	
	Essoreuse à salade	1	
	Poêle	3	
	Passoire	1	
	Faitout / Marmite / Cocotte	1	
	Planche à découper	1	
	Louche	1	
	Ecumoire	1	
	Fouet	1	
	Pelle à friture	1	
	Grosse cuillère de service	1	
	Cuillères à soupe	8	
	Cuillères à dessert	8	
	Couteaux bout ronds	8	
	Couteaux à steak	8	
	Fourchettes	8	
	Paire de couvert à salade	1	
	Cuillère en bois	1	
Tire bouchon	1		
Décapsuleur	1		
Ouvre boîte	1		
Epluche légumes / Econome	1		
Couteau pointu "office"	1		
Bac à glaçons	1		

Merci de nous signaler avant le lendemain midi du jour de votre arrivée tout écart entre cet inventaire et l'inventaire réel de votre hébergement.

Passé ce délai, vous pourriez être tenu pour responsable des disparitions ou dégradations

Merci de venir nous signaler en cours de séjour toute casse ou dégradation : Nous sommes compréhensifs sur la notion "d'accident", les petits matériels seront remplacés sans demande de dédommagement

REGLEMENT INTERIEUR DU CAMPING

Le personnel du village vacances de l'AEC « Les Dauphins » vous souhaite la bienvenue.

Afin de contribuer au bon déroulement de votre séjour, nous vous demandons de bien vouloir respecter le règlement intérieur de notre camping.

ACCUEIL

Les arrivées se font à partir de 17 heures. Toute personne arrivant sur le camping doit se présenter à la réception pour établir les démarches administratives obligatoires.

ANIMAUX

Nos amis les animaux sont acceptés dans la propriété selon les conditions requises aux conditions générales de vente.

LOCAUX

Les locaux sont disponibles du samedi 16 heures au samedi 10 heures.

Le ménage des chambres, mobiles homes et studios est à votre charge.

Un chèque de caution vous sera demandé (prêt de jeux ou matériel divers, mise en compte de vos activités payantes...) : 200 € pour un séjour en pension ou demi-pension, 350 € pour un séjour en Gîte ou mobil home et 100 € pour un séjour en camping.

Cette caution pourra être retenue en cas de mobilier ou matériel cassé ou en cas de ménage non fait. Les locaux doivent être rendus dans l'état dans lequel vous les avez trouvés à votre arrivée. Tout matériel cassé sera facturé. Merci de ne pas remplacer par vous-même le matériel cassé, ceci afin de ne pas dépareiller le mobilier ou la vaisselle.

LES VISITEURS

Si vous recevez des visites lors de votre séjour, les visiteurs doivent impérativement laisser leur véhicule sur le parking extérieur.

Tous les visiteurs doivent venir se présenter à la réception dès leur arrivée et fournir un justificatif de leur identité.

L'accès à la piscine est interdit aux visiteurs.

RESPONSABILITE

Le camping « Les Dauphins » décline toute responsabilité en cas de vols. Il est expressément recommandé aux personnes qui séjournent sur le village de ne pas laisser dans leurs véhicules ou dans leurs locaux, de l'argent, des bijoux ou des objets de valeur.

Tout client devra en cas de besoin, justifier d'une assurance responsabilité civile.

POUR VOTRE CONFORT

➤ A la réception :

- Vente de cartes postales.
- Deux machines à laver le linge moyennant 2 pièces de 2€ (lessive à votre charge)
Une salle télévision ouverte de 8 heures à 23 heures.

➤ A l'espace « Bar / Animation »

- Un bar avec café/thé/tisanes ou boissons rafraichissante. (alcool à consommer avec modération)

POUR VOTRE SECURITE ET VOTRE CONFORT.

Il est strictement interdit :

- D'être plus de 10 personnes sur les terrasses des mobiles homes.
- De déplacer les tables et chaises.
- De déplacer les lits et la literie.
- De faire du feu ou des barbecues à flammes (Bois, charbon ou gaz) : Seuls les barbecues électriques sont autorisés (Arrêté préfectoral).
- De tendre entre 2 arbres des fils à linge « sauvages ». (Risque de strangulation).
- De faire du bruit entre 23 heures et 8 heures.
- De laver les voitures, caravanes, motos etc...
- De circuler, en voiture ou autre véhicule, dans le village entre 23 heures et 7 heures. (Si vous rentrez après 23 heures, vous devez garer votre véhicule sur le parking extérieur, et vous rendre dans vos locaux en silence afin de respecter la tranquillité des autres vacanciers).
- De donner le code d'accès de la barrière d'entrée à vos amis.
- De donner le code d'accès aux enfants afin d'éviter qu'ils jouent avec la barrière.
- De jouer au ballon, pétanque et autres entre l'hébergement, il faut utiliser les espaces prévus à cet effet.

POUR LE BIEN ETRE DE CHACUN

Il faut respecter la quiétude de notre établissement en entretenant de bonnes relations avec le voisinage proche.

Afin de contribuer au bon déroulement de votre séjour, nous vous demandons de bien vouloir respecter le règlement intérieur de la piscine.

TOUTE PERSONNE OU GROUPE NE RESPECTANT PAS CE REGLEMENT POURRA EN DERNIER RECOURS ETRE EXPULSE DU VILLAGE

LA DIRECTION

« Lu et approuvé » le